

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique Agri solaire Berrac

**De :** bernard bonne <bernard.bonne32@orange.fr>

**Date :** 15/10/2022 18:14

**Pour :** pref-berrac@gers.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Lors de la séance du Conseil Municipal du 25 janvier 2019, j'ai voté favorablement, comme l'ensemble des conseillers, pour le projet agri-solaire sur la commune de Berrac. La présentation globale de ce projet proposait des retombées financières pour la commune, un aménagement paysagé le long de la route menant au village, le suivi des différentes étapes de validation par l'administration, ainsi qu'une présentation à la population de la commune lors d'une réunion publique précédant l'enquête d'utilité publique.

Presque quatre ans se sont écoulés, et on ne connaît toujours pas avec précision les retombées financières pour la commune, semble-t-il revues à la baisse, il n'y a pas eu de réunion publique d'information auprès de la population, grief qui ressort majoritairement des avis de l'enquête, et beaucoup découvrent le classement du village à l'inventaire des Monuments Historiques, passé sous silence jusqu'alors.

Au vu de tous ces éléments, ma sensibilité concernant le projet de parc photovoltaïque a évolué. Co-propriétaire indivis de la maison familiale au lieu dit " Le Claux ", directement impactée visuellement, esthétiquement et sécuritairement ( allée de cèdres bicentennaires proche des panneaux ), je me dois de respecter les ressentis de la famille très attachée à cette maison.

Si en tant que citoyen et élu de la commune je suis conscient de la nécessité de développer de nouvelles sources d'énergie, en tant que père et grand père je ne puis me résoudre à léguer à mes enfants et petits enfants un bien dévalué et altéré par un environnement détérioré.

Avec toute ma considération.

Bernard BONNE    Conseiller municipal

La Higuère

32480 BERRAC